

France:France/36/fr

En France, s'agissant de la sécurité sanitaire des aliments, l'évaluation des risques et leur gestion sont institutionnellement séparées. L'évaluation des risques est effectuée par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) et donne lieu à des avis scientifiques qui sont rendus publics sur leur site internet. En plus d'évaluer les risques sanitaires sur un large spectre de risques pour la santé humaine, animale, végétale et l'environnement, l'Anses réalise et finance des travaux de recherche et prend part à plusieurs dispositifs nationaux (dispositifs de vigilance, réseaux et plateformes de surveillance) qui lui permettent de détecter des signaux d'alerte et d'intervenir en appui des pouvoirs publics contre des maladies et expositions néfastes.

Retrieved from

"<https://worldfoodsafetyalmanac.bfr.berlin/index.php?title=Translations:France:France/36/fr&oldid=7542>"

This page was last edited on 21 December 2023, at 11:27 from ANSES1.